



Le Castor

N°10 nouvelle série Mai 2008 – fanzine trimestrielle gratuit de l'AHQP
Association des Habitants du quartier Pajeaud – tirage à 3000 exemplaires

Le mot du Président

Déjà le mois de Mai et une année bien entamée, des changements dans les commerces du Parvis de la Bièvre (un nouveau libraire), des travaux en face l'Ecole Paul Bert et aux stations RER des Baconnets et de Fontaine-Michalon.

Un silence (de bon augure ?) sur les travaux RFF, la fête des quartiers à venir ainsi que le festival solstice au théâtre cirque Firmin Gémier.

Mais revenons sur les élections municipales et les rencontres que nous avons eu avant celles-ci avec les 3 têtes de listes.

Nous avons abordé les mêmes questions avec chacune d'entre elles : Maison pour tous, Transport (Bus, pistes cyclables, A86), Revalorisation du quartier (PMI, centre commercial de la Bièvre...).

Nous ne reviendrons pas sur les réponses des listes qui font partie de l'opposition d'aujourd'hui.

Concernant notre rencontre avec Monsieur Sénant, peu d'espoir pour une Maison de quartier à court ou moyen terme.

A propos des transports, nos demandes sur une extension de la fréquence du Paladin ont été notées. Pour les pistes cyclables, nous restons quelque peu sur notre faim et attendons la mise en place du plan annoncé lors de la campagne.

Nous attendons aussi une amélioration de la sécurité sur la Rue Pajeaud.

A propos de la revalorisation du quartier, nous avons évoqué la fermeture du centre PMI et les difficultés qu'elle entraîne pour les assistantes maternelles du quartier. Le centre commercial de la Bièvre, poumon pour notre quartier, mérite une attention particulière avec une réelle mise en valeur.

Il faut souligner une promesse tenue lors de la campagne concernant notre demande de subvention.

En effet, nous avions demandé une augmentation de cette dernière pour le 30^{ème} anniversaire de l'association.

Promesse tenue ce qui va nous permettre d'organiser une Foire à Tout festive, le 5 octobre 2008. Retenez cette date sur votre agenda.

Notre association continue son bonhomme de chemin mais pourrait être encore plus présente, plus active si d'autres bonnes volontés se manifestaient pour animer qui une activité, qui le site web ou participer à la préparation de notre prochaine foire à tout.

N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Nicolas Desachy

Président de l'Association du Quartier Pajeaud

Maison de quartier, vous avez dit maison de quartier ?

On peut se demander pourquoi notre association se bat depuis des décennies pour une maison de quartier.

A quoi bon ?

N'a-t-on pas tous les équipements sportifs nécessaires avec le complexe Georges Suand.

N'a-t-on pas les moyens de se réunir au Club House du dit complexe ?

Ne va-t-on pas disposer des équipements nécessaires au Noyer Doré ?

....

Et malgré tout ceci, nous avons besoin d'un lieu où les associations du quartier peuvent se réunir sans contrainte (horaire) et en restant dans les limites du quartier.

Pour preuve, notre AG a eu lieu dans les locaux de la Paroisse St Jean Porte Latine, lieu très accueillant s'il en est, mais lieu de dépannage.

Nous avons besoin d'un lieu où les associations qui le souhaitent peuvent organiser des activités spécifiques : soutien scolaire, apprentissage de la couture ou du macramé, ou rencontres informelles...

Mais vous avez sûrement votre opinion sur le sujet ou des idées pour cette maison de quartier, n'hésitez pas à nous la faire partager

Nous en reparlerons.

Quartier Pajeaud-carrefour Paul Bert (suite) ou : Les Colonnes de Paul Bert

Vacances de février :

Quinze jours de travaux sans que quiconque en comprenne l'utilité puisqu'aucune information n'a été délivrée par la Mairie.

Mise à part l'émergence de 26 poteaux de «race brune à tête blanche» sur 80m de trottoir et un subtil élargissement de celui-ci... c'est tout !

Pour les commerçants : des stationnements en moins et toujours pas d'organisation de ces derniers (Cf. notre article dans le Castor N°9).

Vacances de printemps :

Nous comprenons enfin le but des travaux de voirie du mois de février : sécuriser la sortie de l'école Paul Bert. Ce qui est une bonne chose.

Par contre, de l'utilité des fameux poteaux... ?

Et toujours pas d'organisation du stationnement! A suivre ??

Accident rue Adolphe Pajeaud

Monsieur le Président,

Je voudrais attirer votre attention sur un problème récurrent concernant la dangerosité de la circulation dans le secteur entre la rue des Acacias et le N°205 de la rue Pajeaud, ceci pour trois raisons :

- la vitesse n'est jamais respectée, ou très rarement.
- de nombreux automobilistes ne s'arrêtent pas lorsque le feu passe au rouge.
- malgré le panneau d'interdiction de dépasser, beaucoup restent en double file au niveau du feu tricolore et se croient obligés d'accélérer pour passer le premier lorsque la chaussée passe sur une file !!

...Se rendant compte un peu trop tard que se sont des places réservées au stationnement qui font office de <<rétrécisseur de chaussée>>. Ils rasant donc les véhicules stationnés de très près ou pire, les emboutissent. C'est ce qui est arrivé à ma voiture le 30/11/07.

Heureusement que ce soir là il n'y avait personne sur le trottoir ni dans le véhicule.

Il faut quand même savoir que ces places sont souvent occupées par des parents qui accompagnent ou viennent chercher leurs enfants à la crèche ou à l'école maternelle du Val de Bièvres.

Je souhaiterais que les pouvoirs publics soient alertés sur la nécessité urgente de réagir afin d'éviter que des accidents bien plus graves ne se produisent.

Il faudrait que des bordures en ciment soient installées au même niveau que le panneau d'interdiction de dépasser.

Ceci permettrait de canaliser la circulation sur une seule file comme essaye de l'indiquer, de façon discrète, la signalétique au sol.

Je compte sur votre association pour essayer de sensibiliser les parties concernées et leur faire prendre conscience de ce danger permanent afin qu'elles engagent une action pour solutionner ce problème rapidement.

D'avance merci pour votre écoute.

Très cordialement.

Mme VILETTE

Ce courrier n'est qu'un exemple du caractère très accidentogène de la Rue Pajeaud, qu'il s'agisse de l'entrée d'Antony en venant de Massy, véritable 4 voies en zone urbaine, des différents ronds-points proches du Parvis de la Bièvre ou de la partie entre le Collège Anne Franck et l'école Paul Bert qui permet difficilement aux voitures et camions de cohabiter avec les vélos.

Il est important de souligner que notre Maire a tout pouvoir pour faire en sorte de réduire les risques sur la Rue Pajeaud comme l'indique l'article L. 2213-1 du code général des collectivités territoriales (DGCT) :

Le maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'Etat dans le département sur les routes à grande circulation.

Villa Yvonne

Plusieurs artisans ont pris l'habitude de garer fréquemment leurs camions, camionnettes ou 4x4 à l'entrée de la Villa Yvonne, sur le trottoir, voire sur le passage clouté, occasionnant une gêne dangereuse aux piétons et aux automobilistes.

En effet, en sortant de la villa Yvonne, la vue se trouve masquée sur la gauche ce qui oblige l'automobiliste sortant, à s'engager dans la rue Pajeaud pour s'assurer qu'aucun véhicule n'arrive de Paul Bert.

Si un conducteur prudent arrive à ce moment, il s'arrête : priorité à droite.

Pour les autres, c'est le passage en force avec écart sur la gauche !!!

En venant de Paul Bert, pour entrer dans la villa Yvonne, et en absence de visibilité, on risque de se retrouver nez à nez avec un véhicule sortant et là, un des deux doit reculer puisque le croisement est impossible. Reculer rue Pajeaud, c'est prendre des risques compte tenu de la vitesse.

Ces commentaires amènent à parler plus généralement des camionnettes et des 4x4 qui se garent en travers sur les trottoirs, sur les bateaux notamment. Poussettes et piétons doivent descendre du trottoir.

Et là aussi la visibilité peut être masquée ; c'est notamment le cas dans le virage de Paul Bert, au niveau des commerces, lorsqu'on s'engage dans la rue Pajeaud, juste avant le passage protégé.

Et que dire du semi remorque qui livre régulièrement dans ce même virage en bloquant tout une voie de la rue Pajeaud.

La police a été contactée sur le premier sujet mais n'a pas souhaité donner suite, alors qu'elle est très vigilante à chasser, près du marché, tout automobiliste qui s'arrête deux minutes pour embarquer les provisions.

PUBLICITE

Restaurant-Pizzeria LA VERANDA

Anniversaires – Banquets – Soirées à thème
Pizzas à emporter

1 rue Pierre Vermeir- 92160 ANTONY

Tel: 01 46 66 02 95

Fax : 01 42 37 40 09

Ouvert tous les jours
sauf le dimanche et le lundi soir.

Soirées Musicales et Dansantes avec ALDO :
le jeudi, vendredi et samedi soir.

Du 13 mai à fin juillet 2008 :

Service à table, boisson, dessert, glaces
de 14h à 18h

Parc Heller

Le Parc Heller, en général bien fréquenté, connaît pourtant des dégradations fréquentes notamment en ce qui concerne les luminaires sans parler des adolescents qui marchent sur la glace de l'étang l'hiver et se baignent dedans l'été.

Un gardiennage ou des rondes régulières pourraient peut-être solutionner ce problème.

Par ailleurs, est-il normal que la piste verte, réservée aux piétons et aux cyclistes, soit régulièrement empruntée par des poneys ?

Ils y laissent allègrement des « traces », la transformant ainsi en pataugeoire nauséabonde les jours de pluie. Il serait pourtant simple d'établir un parcours délimité pour ces charmants animaux.

Ce n'est pourtant pas la place qui manque.

Ne pourrait-on pas, par exemple, utiliser la partie boisée près de la ferme ?

Librairie de Paul Bert

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de Madame PETIT, survenu dans la nuit du 20 au 21 février.

Nous tenons à exprimer toute notre sympathie à ses proches.

Gare RER de Fontaine Michalon

La RATP a entrepris des travaux, en décembre 2007, pour installer deux ascenseurs, un de chaque côté, afin de faciliter l'accès aux quais, aux personnes à mobilité réduite : poussettes, handicapés...

Cela fait suite à l'aménagement de la gare des Baconnets l'an dernier.

Du côté de la rue Prosper Legouté, d'importants travaux de terrassement ont mis à jour le sous sol argileux – personne ne s'en étonnera dans le quartier - particulièrement instable qui nécessite la mise en place d'un mur de soutènement et la pose de micros pieux. Ainsi stabilisée, la dalle va supporter, outre l'ascenseur, une salle d'accès équipée d'automates distributeurs de billets.

Fin des travaux prévue pour décembre.

Le trottoir sera refait bien sûr et ce serait l'occasion d'y installer un parking à vélos ?

Le parking à vélos a été oublié aussi à la gare des Baconnets rue Pierre Vermeir !!

PUBLICITE

LADY MOVING

75 rue Adolphe Pajeaud
92160 ANTONY
Tél. : 01.46.66.44.05

Remise en forme 100% femmes !

Circuit-training, Cardio, Vidéo-training, vibroplate, coaching, Spajet.

Tout en 30mn.

La méthode Lady Moving s'appuie d'une part sur la présence d'un coach avec vous en permanence et, d'autre part, sur l'intensité de l'exercice, responsable de la croissance musculaire et du brûlage des graisses : une seule série par exercice = variété d'exercices = résultats sur toute la silhouette en une seule séance.

Une seule série et ça suffit !

Ouvert les :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 9h00 à 20h00

Mercredi
De 12h00 à 20h00

Samedi
De 9h00 à 13h00

Restaurant-Crêperie LES PAQUERETTES

4 rue des Pâquerettes- 92160 ANTONY
Tel: 01 46 66 07 45

SOIREE DISCO : Mardi 20 mai à 19h30

Dîner-soirée dansante (disco jusqu'à minuit)

Kir ou Soda offert Aux personnes ayant un look disco

Menu: Assiette Travolta (viandes froides et crudités), Fromage,

Duo dessert fruits rouges/chocolat, Boissons non comprises

Prix par personne: 20 Euros (réservation avant le 19/05/08)

SOIREE MAGIE: Mardi 3 juin à 19h30

Menu: Sauté de poulet basquaise, fromage, Tiramisu, boissons non comprises

Prix par personne: 20 Euros (réservation avant le 2/06/08)

Magicien professionnel Johan MAZEYRAT vous émerveillera et vous surprendra avec ses tours de magie, réalisés à votre table !!!

SOIREE VALENCIENNE "AUTOUR DES FAYAS":

Mercredi 18 juin à 19h30

Menu: Paella géante, Fromage espagnol, Desserts espagnols, Boissons non comprises

Prix par personne: 20 Euros (réservation avant le 16/06/08)

SOIREE BARBECUE: Mercredi 2 juillet à 19h30

Menu: Côtelette d'agneau, Chipolatas, Merguez, Poulet mariné, salades variées, fromage, glaces. Boissons non comprises

Prix par personne: 20 Euros (réservation avant le 30/06/08)

Un dîner en terrasse si le temps est avec nous !

(Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ces programmes peuvent être amenés à subir des modifications)

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Bienvenue à l'Association **LE ROIMAT CLUB** : pratique et initiation d'un nouveau jeu de cartes. Tous les samedi de 15h à 18h sauf pendant les vacances scolaires. Au foyer Soleil, 37 allée de l'Herbier-92160 Antony.

Site internet : www.jeu-orimat.com

A la découverte des associations du quartier, nous avons rencontré Virginie Frémeaux, Présidente de l'Association **TEMPO MAESTRO** qui est une association, Loi 1901, créée à Antony en 2001. Elle se propose de donner à chacun la possibilité de découvrir le monde sonore et musical, et, de vivre à travers ses pratiques, des situations de réussite apportant confiance en soi, capacités d'apprendre et désir de savoir. Elle se différencie des autres structures par une approche de l'individu et des apprentissages plus axée sur l'épanouissement, en visant à ce que chacun tire le maximum de sa pratique musicale et trouve matière à se développer sur ses qualités et ce qui le fait vraiment vibrer.

Virginie, j'ai un fils de 7 ans, que pourriez vous lui proposer ?

Tout d'abord, l'association propose des activités pour tous les âges de 3ans à 77ans. S'agissant d'un enfant de 7 ans, nous pouvons lui proposer par exemple de suivre un atelier de création de chansons dans lequel il manipulera les mots à travers la conception de textes de chansons, les instruments de percussion et la voix. Ce type d'atelier vise à développer les capacités créatives de chacun, la mise en place du rythme et l'expression vocale, allant de la création de la chanson (texte, mélodie, rythmique) jusqu'à sa réalisation finale, enregistrée sur CD. C'est une expérience très enrichissante et très valorisante sur un plan personnel.

Et pour les adultes ?

Nous proposons des activités chant/percussions en groupe. A ce sujet, permettez-moi de vous faire part d'un projet que nous développons cette année : le projet « Grandeur Nature ». Ce projet est né de la volonté de permettre à chacun, adulte comme enfant, musicien ou non, de vivre une aventure musicale hors du commun, enrichissante et conviviale. Pourquoi grandeur nature ? Tout simplement parce qu'elle se déroule dans un cadre naturel, un parc, un bois, pouvant accueillir bon nombre de participants et possédant, de par sa nature, un public potentiel. Il est bien évident que ces rencontres ne peuvent se dérouler que lorsque la météo le permet, à savoir durant la belle saison. Et tous ceux qui veulent vivre l'expérience musicale « grandeur nature » avec leur famille et leurs amis sont les bienvenus.

Avez-vous déjà pensé à associer la ville à vos projets ?

Antony est une ville importante et de nombreux enfants ont déjà participé à des activités musicales proposées par notre association, que ce soit en crèche, en milieu scolaire ou au sein même de notre structure. Nous serions ravis que la ville s'associe à nos actions et nos projets, notamment ce projet « grandeur Nature ». Par ailleurs, nous souhaitons, nous aussi, la réalisation d'une maison de quartier car actuellement nos ateliers sont hébergés chez des particuliers.

Merci Virginie, je vous donne rendez-vous à notre prochaine Foire à Tout, le 5 octobre pour participer à la fête des 30 ans.
Pour en savoir plus, une visite sur le site de l'association www.tempomaestro.fr ou par téléphone au 06 77 95 09 14.

5 Octobre 2008 – 9h00 18h00

10ème Foire à Tout de l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud
Centre Commercial Bièvre – Rue Pajeaud - Antony

Règlement Général

1/ Le déballage devra débiter impérativement le Dimanche 5 Octobre 2008 à 9 heures précises.

2/ Les emplacements sont livrés nus (5€ le mètre linéaire), sans électricité.

3/ Les exposants ne doivent pas obstruer les allées, ni empiéter sur celles-ci et en aucun cas gêner leurs voisins.

4/ Pour les objets déposés et plus généralement tous les objets mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même encourt et fait encourir à des tiers.

5/ L'organisateur est réputé déchargé de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques ainsi que concernant la provenance des objets.

6/ Le placement des exposants se fera dans l'ordre des inscriptions accompagnées d'un chèque à l'ordre de l'AHQP reçues au plus tard le 26 septembre 2008.

Renseignements : Tél. 06 70 71 38 04 ou 06 83 51 37 02

Réservez votre emplacement dès maintenant en envoyant votre bulletin et votre chèque à l'ordre de l'AHQP avant le 26 octobre 2008 à l'adresse suivante : **AHQP 108 Rue des Chênes, 92160 Antony**

Bulletin de réservation Foire à Tout – AHQP – 5 Octobre 2008

Ayant pris connaissance du règlement, et en acceptant les clauses sans restrictions ni réserves, je m'inscris à la 10ème Foire à Tout de l'AHQP

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Email : _____ @ _____ Pièce d'identité N° _____ Délivrée à : _____

Nombre de mètre linéaire = _____ Montant 5€ x nbr mètre linéaire = _____

Signature (précédée de lu et approuvé) : _____